

# Compte rendu

## Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

### Visioconférence Teams

Date : Mercredi, le 23 avril 2025

Heure : 13 h

### Membres et organismes ayant participé à la rencontre

Récréotourisme	Faune
M. Jean Goyard, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda	M. Pierre Auger, Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN)
M. André Poulin, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda	M. Dany Théberge, Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN)
Mme Sarah Lavoie, Parc national d'Aiguebelle	M. Marcel Lavoie, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)
M. Pascal Houle, Club Quad du Cuivre	<b>Ministère</b>
M. Donald Rancourt, Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)	M. Nicolas Pouliot, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
<b>Acteurs forestiers</b>	M. Maxime Girard-Simmons, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
M. Gabriel Ricard, Chantiers Chibougamau Ltée – Scierie Val-d'Or	M. Luc Michaud, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
M. Jonathan Vallières, Chantiers Chibougamau Ltée – Scieries Béarn et La Sarre	<b>Environnement et conservation</b>
Mme Marion Ségué, Chantiers Chibougamau Ltée – Scieries Béarn et La Sarre	Mme Mélanie Nicoletti, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
Mme Josée Chrétien, West Fraser Timber	M. Yves Graftaux, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
<b>MRC</b>	<b>Éducation, sensibilisation et recherche</b>
Mme Matthieu Cloutier, MRC Abitibi-Ouest	Mme France Lemire, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)
M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda	M. Osvaldo Valeria, Chaire en aménagement forestier durable (AFD), UQAT
Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT	Mme Marie-Ève Sigouin, CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue
	Mme Geneviève Bourgeois + 10 étudiants, CÉGEP Abitibi-Témiscamingue

### 1. Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. Un rapide tour de table est effectué afin que tous puissent se présenter. Le quorum est atteint.

Les principaux objectifs de la séance consistent à :

- effectuer un retour sur les consultations publiques des plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) qui ont eu lieu au cours de l'hiver 2025;
- dévoiler la programmation annuelle (PRAN) 2025-2026 pour l'unité d'aménagement (UA) 082-51 et l'entente de délégation (ED) 1042 (lots intramunicipaux de la Ville de Rouyn-Noranda);

- expliquer la phase de consultation publique pour les plans d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2025-2030 de la Forêt d'enseignement et de recherche de la Kinojévis (FERK) et de l'ED 1042.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre	13 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 05
3.	Approbation du compte rendu de la rencontre 5 février 2025 et les suivis	13 h 10
4.	Normes HVC/Certification FSC – suivi de la consultation Mme Marion Séguy, Chantiers Chibougamau Ltée	13 h 20
5.	Forêt d'enseignement et de recherche de la Kinojévis (FERK) – Présentation du PAFIT 2025-2030 Mme Marie-Eve Sigouin, CÉGEP Abitibi-Témiscamingue	13 h 50
6.	<b>Points d'INFORMATION</b> de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda (entente de délégation 1042) : a) Retour sur la consultation PAFIO hiver 2025 b) PRAN 2025-2026 c) PAFIT 2025-2030	14 h 15
	(PAUSE)	14 h 45
7.	<b>Points d'INFORMATION</b> du MRNF (UA 082-51) : a) Retour sur la consultation PAFIO hiver 2025 b) PRAN 2025-2026 c) Bilan/suivi des enjeux-solutions de la Table GIRT 2023-2028	14 h 55
8.	Comités techniques : a) Foresterie b) Chemins Multiusages	15 h 55
9.	Matinée de conférences de la Table GIRT de Rouyn-Noranda, édition 2025	16 h 10
10.	Divers	16 h 20
11.	Levée de la rencontre	16 h 30

Le projet d'ordre du jour est entériné tel que proposé. Bien que laissé ouvert, il est demandé d'insérer le sujet du futur centre aquatique de la Ville de Rouyn-Noranda, en lien avec le fonds forestier, au point « Divers ».

## 3. Approbation du compte rendu de la rencontre du 5 février 2025 et les suivis

Le compte rendu de la séance du 5 février 2025 est entériné tel que présenté. La coordonnatrice prend quelques minutes afin de résumer les suivis réalisés depuis la dernière rencontre.

#### **4. Normes HVC/Certification FSC – suivi de la consultation** **Mme Marion Séguy, Chantiers Chibougamau Ltée – Scieries Béarn et La Sarre**

D'emblée, Mme Séguy rappelle en quoi consiste la certification FSC (Forest Stewardship Council), ainsi que la gestion des hautes valeurs de conservation (HVC) du territoire. L'approche collaborative implique de consulter les Tables GIRT afin qu'elles donnent leur avis sur les HVC actuelles et en proposent de nouvelles. Cette présentation a donc pour objectif de revenir sur les commentaires émis par les organismes de la Table GIRT de Rouyn-Noranda, à la suite des échanges menés lors de la rencontre du 11 décembre 2024. Chantiers Chibougamau Ltée est encore en phase d'analyse. Toutefois, deux (2) organismes de la Table GIRT ont émis des commentaires, soit l'ATRNL et le CREAT.

L'ATRNL suggère la zone des monts Bourniol en tant que HVC de catégorie 3, pour ses écosystèmes et habitats. Bien qu'appuyée par trois (3) autres organisations, cette proposition ne correspond pas à une telle HVC, selon l'analyse de Mme Séguy. L'outil HVC n'est pas adapté aux valeurs identifiées. Cependant, il existe d'autres outils plus adéquats pour répondre à ces enjeux (entente Paysage, harmonisation fine, aménagement écosystémique). Une réponse détaillée a été transmise à l'ATRNL.

Le CREAT, quant à lui, a proposé sept (7) zones potentielles de HVC, en lien les projets d'aires protégées en discussion auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Chantiers Chibougamau n'a pas encore terminé l'analyse. L'entreprise suivra néanmoins la progression de ce dossier et participera à l'atteinte des objectifs gouvernementaux.

Chantiers Chibougamau envisage de retirer la section nord des collines Kekeko puisque ce secteur ne fait plus partie de l'UA 082-51. D'autres critères de conservation pourraient aussi être omis, car ils ne correspondent pas aux modalités des HVC.

La consultation est toujours en cours. Il est souhaité d'obtenir une version finale et d'aller en révision externe en 2026. Mme Séguy projette la liste des HVC qui seront considérées dans le prochain rapport et les modalités qui leur sont associées. Le suivi des modalités s'effectue chaque année et est pris en compte lors de l'élaboration du PAFIO. Le programme de suivi est quinquennal et constitue l'occasion idéale pour évaluer si les modalités ont permis de maintenir les HVC identifiées. Il est possible de participer à l'élaboration des HVC. Pour ce faire, les organismes de la Table GIRT peuvent remplir un formulaire et le retourner à Mme Séguy au plus tard, le 20 juin 2025. La présentation de Chantiers Chibougamau, tout comme le formulaire, seront envoyés aux membres de la Table GIRT.

#### **5. Forêt d'enseignement et de recherche de la Kinojévis (FERK) – Présentation du PAFIT 2025-2030** **Mme Marie-Eve Sigouin, CÉGEP Abitibi-Témiscamingue**

*Note 1 : M. Jonathan Pépin-Labonté, du CÉGEP Abitibi-Témiscamingue, se joint à la rencontre pour ce point d'information.*

La présentation de Mme Sigouin vise à dévoiler les grandes lignes du PAFIT 2025-2030 de la FERK, qui est en consultation publique pour une période de quarante-cinq (45) jours, et ce, jusqu'au 9 juin 2025. Elle abordera également le PAFIO 2025-2027 de ce territoire forestier aménageable.

Le territoire de la FERK couvre 425 hectares (ha) et se situe au sud de l'aéroport de la Ville de Rouyn-Noranda. Le département de Technologie forestière du CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue y réalise des activités d'enseignement et de recherche. Mme Sigouin décrit la structure de cette forêt, en termes de superficie productive en fonction du couvert forestier et par classes d'âge des peuplements. Le secteur est affecté par l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE). Une carte démontre bien que ce territoire se caractérise par une cote de défoliation élevée. Le volume marchand brut total de bois cumule 44 300 m<sup>3</sup>, avec une possibilité forestière totale de 800 m<sup>3</sup>/an, équivalant à une superficie exploitable de 25 ha au total pour cinq (5) ans.

À partir d'enjeux identifiés par le MRNF et le département de foresterie du CÉGEP, et considérant certaines modalités particulières (protection des berges de la Kinojévis, conservation des milieux

humides et augmentation des coupes de rétention), une stratégie sylvicole est élaborée. Cette stratégie vise une intensité de récolte de l'ordre de 5 ha/an, qui pourrait être un bloc de coupes avec protection de la régénération et des sols (CPRS) d'au plus 25 ha pour cinq (5) ans.

Tous ces renseignements peuvent être consultés dans le PAFIT 2025-2030, qui sera transmis aux organismes de la Table GIRT. Les commentaires et questions doivent être communiqués à Mme Sigouin. La représentante du CÉGEP termine en dévoilant une carte du PAFIO. Les informations contenues dans cette carte sont en continuité avec ce qui avait été exposé précédemment par M. Pierre Cartier.

## **6. Points d'INFORMATION de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda (entente de délégation 1042)**

### **a) Retour sur la consultation PAFIO hiver 2025**

La consultation publique du PAFIO de l'ED 1042 a été menée simultanément avec celle du MRNF. À cette occasion, la Foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda a avisé certains utilisateurs de la forêt concernés par les secteurs en consultation, les invitant à y participer. Ce sont quatre (4) commentaires de quatre (4) individus différents, qui ont été émis. Il est notamment question d'un site faunique d'intérêt (SFI), de villégiature, d'abris sommaires et de sentiers à protéger. Un grand secteur retenait particulièrement l'attention cette année, soit celui du lac Dufresnoy (secteur « Cléricy »). La prochaine étape consiste à effectuer un suivi auprès des acteurs concernés lorsque le projet de récolte aura été raffiné. Le rapport de consultation étant disponible, ce dernier sera envoyé aux membres de la Table GIRT.

### **b) PRAN 2025-2026**

À l'aide d'une carte en format PDF, M. David Lambert dévoile la PRAN 2025-2026 de l'ED 1042. L'information sera également disponible sur le site Web de la Ville de Rouyn-Noranda :

<https://vrn.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=1865bfe246c84d6fa6c74804728f2c6f>

### **c) PAFIT 2025-2030**

Le PAFIT de l'ED 1042 sera en consultation du 28 avril au 11 juin 2025. Bien qu'ils soient acheminés aux membres de la Table GIRT, le PAFIT ainsi que le formulaire d'enregistrement des commentaires se trouveront sur le site Web de la Ville de Rouyn-Noranda :

<https://www.rouyn-noranda.ca/affaires/ressources-naturelles-et-territoire/exploitation-et-amenagement-forestier>

(PAUSE)

## **7. Points d'INFORMATION du MRNF (UA 082-51)**

### **a) Retour sur la consultation PAFIO hiver 2025**

La consultation publique pour le PAFIO 2025 s'est déroulée du 27 janvier au 20 février 2025. Une rencontre d'information régionale a été offerte par le MRNF, en formule virtuelle, le 28 janvier. Pour l'UA 082-51, ce sont 104 commentaires qui ont été émis, par onze (11) organismes et cinq (5) individus. La prochaine étape consiste à contacter tous ces acteurs et à entamer les discussions pour d'éventuelles ententes d'harmonisation.

### **b) PRAN 2025-2026**

M. Luc Michaud présente la PRAN 2025-2026 pour l'UA 082-51, à partir d'une carte en format PDF, qui sera transmise aux membres de la Table GIRT. La carte interactive du Ministère n'est pas encore disponible en ligne. Il importe de souligner que la PRAN est grandement influencée par le plan d'aménagement spécial de lutte contre la TBE.

### **c) Bilan/suivi des enjeux-solutions de la Table GIRT 2023-2028**

Le suivi des cibles associées aux enjeux-solutions de la Table GIRT, pour la période 2023-2028, est dévoilé par M. Michaud, à l'aide de divers tableaux :

- Paysages : 100 % des cibles ont été respectées. Pour 2025-2026, ce sont quatre-vingt-six (86) chantiers qui ont été soumis aux modalités de l'entente Paysage.
- Connectivité des habitats fauniques (massifs-sources) : L'objectif de ce VOIC (valeur-objectif-indicateur-cible) est d'assurer l'intégrité du massif pour une espèce parapluie comme la martre d'Amérique. Il faut conserver 50 % et plus de peuplements adéquats, ainsi qu'un minimum de 70 % de forêt de 7 mètres et plus. Il y a douze (12) massifs sur le territoire de l'UA 082-51. Seul le massif N° 10 (Rapide 2) ne respecte pas les seuils. Le MRNF s'assurera que ce massif soit conforme à la suite de la démarche d'harmonisation.
- Eskers : Cet enjeu-solution concerne vingt-et-un (21) eskers de plus de 100 ha sur le territoire de l'UA 082-51. Il importe de conserver 50 % de leur superficie avec un couvert forestier de trois (3) mètres et plus. Pour la superficie occupée par les chemins, il n'y a pas de maximum indiqué, mais il faut en minimiser leur surface. Seul l'esker La Pause se caractérise par un couvert forestier de trois (3) mètres et plus sur 49 % de sa superficie, étant donné l'absence de récolte depuis le dépôt du VOIC (valeur-objectif-indicateur-cible).
- Aménagement écosystémique : M. Michaud s'attarde au maintien de legs biologiques. Un suivi des coupes avec rétention démontre qu'au moins 20 % des superficies sont dédiés à ces legs, car le MRNF en planifie partout en raison des modalités de l'entente Paysage et des enjeux de cohabitation. Pour ce qui est de la structure interne complexe des forêts et la planification de coupes partielles, le Ministère a abandonné l'objectif dans le cadre du plan d'aménagement spécial de lutte contre la TBE. Néanmoins, le MRNF planifie actuellement les secteurs post-TBE et s'assure d'avoir 5 % de coupes partielles.

Tous les tableaux présentés par M. Michaud seront acheminés aux membres de la Table GIRT.

## **8. Comités techniques**

### **a) Foresterie**

Le comité Foresterie s'est réuni le 11 février 2025. Lors de cette séance, le MRNF a décrit son outil d'évaluation des compartiments d'organisation spatiale (COS). Pour l'UA 082-51, l'utilisation de cette méthode a permis de cibler onze (11) COS sensibles habités et deux (2) COS récréatifs sensibles. À la suite de cette présentation, les membres du comité ont convenu de travailler avec les mêmes couches de données d'adresses que celles auxquelles a eu recours le MRNF. Il est également nécessaire de valider si tous les critères pertinents ont été pris en considération. Le comité devra se positionner sur le nombre d'adresses à inclure au sein d'une « agglomération », ainsi que la distance à établir pour les différents rayons d'influence des activités qui prennent place dans ces zones hautement fréquentées (ZHF). Il a été proposé de travailler en sous-comité sur deux (2) ou trois (3) cas types de COS sensibles, afin d'évaluer et bonifier la méthodologie appliquée par le Ministère.

Le sous-comité a débuté ses travaux le 26 mars dernier. Les discussions ont notamment porté sur les critères à ajouter dans l'analyse. Il a été recommandé d'évaluer les ZHF par regroupement d'adresses et de tenir compte de l'accès aux sites, c'est-à-dire par la proximité d'un chemin ouvert à l'année. Le sous-comité poursuivra ses réflexions sur les COS des lacs Duparquet, Desvaux-Fortune et Prévost le 9 juin 2025.

### **b) Chemins multiusages**

Une rencontre du comité Chemins multiusages s'est tenue le 12 février 2025 au cours de laquelle un portrait global préliminaire des chemins prioritaires retenus au PAFIT 2023-2028 de l'UA 082-51, a été dévoilé. Cet exercice a permis de prendre en compte la majorité des chemins forestiers multiusages permanents, à l'exception des chemins de Rapide-2 et Rapide-7, des routes sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), tout comme les chemins municipalisés.

L'évaluation de l'apport de chacun de ces chemins s'est effectuée selon le principe d'un bassin versant. Les chemins ont été segmentés, puis associés à un bassin versant. Cette façon de faire permet de répertorier les différents usages liés à ces chemins. Il faut s'assurer de ne pas avoir oublié un ou des chemins. L'analyse préliminaire concerne 796 km de chemins, pour soixante-douze (72) bassins versants, soit une moyenne de 11 km de chemin par bassin versant.

Les membres du comité ont proposé certaines modifications à la carte des bassins versants de chemins multiusages, ainsi qu'au tableau de compilation des usages par bassin versant. Les documents révisés seront présentés au comité le 28 avril 2025. Lors de cette prochaine séance, le comité se penchera sur la pondération des critères dans le but de prioriser ces chemins.

## **9. Matinée de conférences de la Table GIRT de Rouyn-Noranda, édition 2025**

Cette année, la Table GIRT de Rouyn-Noranda n'organise pas d'activité terrain. L'événement de la rentrée serait plutôt une matinée de conférences, qui aurait lieu à la mi-septembre 2025. Un dîner est généralement servi aux participants, suivi d'une rencontre de la Table GIRT en après-midi. Le comité Communication reçoit le mandat d'élaborer une proposition d'événement (date, formule, thématique) à soumettre à la rencontre de la Table GIRT du mois de mai 2025. À cet effet, la coordonnatrice tentera de rassembler les membres dudit comité au cours des prochaines semaines.

## **10. Divers**

### ***Projet de loi N° 97 – Nouveau régime forestier***

La ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maïté Blanchette Vézina, tient une conférence de presse cet après-midi sur le projet de loi N° 97, qui est en lien avec le nouveau régime forestier. Une période de consultation publique suivra. La coordonnatrice incite les membres à en prendre connaissance.

### ***Futur centre aquatique de la Ville de Rouyn-Noranda***

La Ville de Rouyn-Noranda va de l'avant avec son projet de centre aquatique. Ce projet permettra de mettre en valeur le bois dans les infrastructures publiques. Pour ce faire, la Ville a adressé une demande à la ministre dans l'objectif de bonifier l'ED 1042 et valoriser la ressource forestière dans le cadre de ce projet d'envergure. Or, la requête a été acceptée et un addenda a été intégré à cet effet dans l'ED. Ainsi, une somme de 2 millions \$ proviendra du Fonds forestier afin d'intégrer le bois dans la construction de bâtiments et d'ouvrages municipaux de génie civil, dont notamment le centre aquatique. Ce montant doit être investi uniquement sur le territoire de l'ED 1042.

### ***Rendez-vous des ressources naturelles 2025***

L'AFAT invite les membres de la Table GIRT à sa 11<sup>e</sup> édition du Rendez-vous des ressources naturelles, qui aura lieu à Mont-Brun, le 6 juin 2025. Le thème de l'événement, organisé en partenariat avec l'UQAT et la Chaire en aménagement forestier durable, porte sur la faune et la foresterie. Pour de plus amples informations et s'inscrire, il est possible de consulter le site Web ou la page Facebook de l'AFAT.

## **11. Levée de la rencontre**

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 16 h 27.

*Note : Les questions et commentaires exprimés durant la rencontre du 23 avril 2025 peuvent être consultés à l'annexe 1.*

## ANNEXE 1

### QUESTIONS (Q), COMMENTAIRES (C) ET RÉPONSES (R)

#### **Forêt d'enseignement et de recherche de la Kinojévis (FERK) – Présentation du PAFIT 2025-2030 Mme Marie-Eve Sigouin, CÉGEP Abitibi-Témiscamingue**

*Q : Compte tenu des dommages causés par l'épidémie de TBE, est-ce que la récolte génèrera des profits substantiels?*

R : Le défi, c'est d'avoir suffisamment d'argent pour acheter un autobus pour l'équipe des Gaillards (équipe de hockey du CÉGEP). Les revenus générés permettent aussi de réduire les coûts des activités pédagogiques et du matériel.

*Q : Comment se fait-il que la Ville de Rouyn-Noranda ne collabore pas à l'entretien des chemins sur le territoire de la FERK?*

R (David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda) : Par l'entremise du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), les organismes sans but lucratif (OSBL) peuvent déposer des demandes pour réparer et entretenir des chemins multiusages. À l'échelle de la MRC, réparer l'ensemble de ces chemins à la demande de tous et chacun, s'avère impossible. Il n'y a pas suffisamment d'argent.

#### **Points d'INFORMATION de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda (entente de délégation 1042)**

##### **c) PAFIT 2025-2030**

*Q : Quel est le principal défi en lien avec les stratégies du PAFIT?*

R : Le plus gros défi consiste à la disponibilité des entrepreneurs. Il a été possible de surpasser ce défi en utilisant le Bureau de mise en marché des bois (BMMB). Pour le dernier quinquennal, les cibles ont été atteintes en totalité, toutes récoltes confondues. En se basant sur cette donnée, il y a près de 33 % de ces superficies qui ont été récoltées par l'entremise du BMMB. Avec l'arrivée du nouveau régime forestier, la Ville craint la disparition ou la modification du BMMB. La Ville ne sait pas comment elle compensera ces 33 % du BMMB. Elle craint aussi une perte d'appétit de l'industrie pour le bois en marché libre.

##### **Divers**

#### **Futur centre aquatique de la Ville de Rouyn-Noranda**

*Q : Cet addenda inclut-il toutes les ententes de délégation ou si cela concerne uniquement l'ED 1042?*

R (Nicolas Pouliot, MRNF) : L'option a été ouverte avec le projet de la Ville de Rouyn-Noranda. Il serait possible de l'offrir pour les autres ententes. Il faut néanmoins préciser pourquoi cette requête a été acceptée :

- Il faut que l'ED soit bien gérée et qu'elle atteigne ses cibles de stratégie.
- Le montant budgétaire ne doit pas compromettre la survie du Fonds forestier.
- Il y avait un programme du MRNF, qui favorisait l'aide financière pour les structures en bois, qui a été abandonné il y a deux (2) ans. C'était donc une belle porte à ouvrir pour la ministre afin de réutiliser le programme sans coûts nets pour le MRNF.

*Q : Y a-t-il des exigences pour faire en sorte que le bois provienne que du Québec dans les appels d'offres?*

R (David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda) : Le bois qui sera utilisé dans le projet du centre aquatique ne provient pas de la région, mais je n'en sais pas plus.